

Les pistes de padel

La Ville de Mâcon a ouvert deux pistes de padel à proximité du Palais des sports.

Ces deux pistes d'une surface totale de 692 m² sont clôturées, couvertes et éclairées. Elles sont aux normes nationales et offrent une visibilité maximale au public.

Fonctionnement

Les deux pistes de padel sont ouvertes 7 jours sur 7 avec des créneaux gratuits tout public réservables en ligne sur l'application Ten'Up (voir ci-dessous).

Le reste des créneaux est réservé aux licenciés du Tennis club Mâcon et aux cours (avec prêt de matériel).

Modalités de réservation

Des créneaux gratuits d'une durée d'une heure sont mis à votre disposition, sur réservation, aux horaires suivants :

- > du lundi au vendredi de 8h à 11h et de 14h à 17h,
- > le samedi de 8h à 12 h,
- > le dimanche de 8h à 10h.

La réservation se fait en ligne sur l'application Ten'Up téléchargeable ici : <https://tenup.fft.f> (<https://tenup.fft.fr/>).

Il suffit de créer votre compte personnel sur l'application et réserver votre créneau selon les disponibilités du planning.

Lors de la réservation, vous recevrez un code vous ouvrant l'accès aux pistes et à l'éclairage.

Les balles et raquettes ne sont pas fournies.



HÔTEL DE VILLE DE MÂCON
Quai Lamartine
71018 CEDEX Mâcon

Accueil physique et téléphonique de l'Hôtel de Ville : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 et le samedi de 9h00 à 12h00.

☎ 03 85 39 71 00
Allô Mairie : 0800 337 273

**ESPACE
PRESSE**